

ÉVOLUTION des paysages

À l'échelle du grand paysage, il n'y a pas eu d'évolution constatée. Toutefois, **des micro-changements** peuvent être observés localement, souvent liés à l'évolution du bâti et au développement des infrastructures.



Perspective sur l'entrée préservée du village de Videlles, PNRGF - Observatoire Photographique des Paysages (OPP), 2003

Les espaces agricoles sont aujourd'hui relativement stables. Cependant, l'uniformité du paysage actuel marqué par la prépondérance de cultures céréalières à l'exclusion presque totale de l'élevage résulte de l'évolution de l'agriculture depuis seulement un siècle.

Avec l'abandon des activités agricoles secondaires, **le paysage s'uniformise** : disparition des prairies, vieillissement et enrichissement des vergers. Les structures végétales qui constituent le patrimoine paysager du Gâtinais français : boqueteaux, vergers (pré-verger ou verger linéaire), prairies, se raréfient.

En parallèle, on observe un développement récent du maraîchage dans les vallons à Danemois et Soisy-sur-École.



Perception des ponctuations du plateau par les boqueteaux depuis Videlles, PNRGF - OPP, 2009

Les pelouses calcicoles, les pelouses acidophiles, les anciennes carrières de grès ou de sable et les platières de grès sont **les habitats les plus remarquables du plateau**.

Or ces milieux sont particulièrement **sensibles au piétinement** et à la sur-fréquentation.

Ils présentent en effet un sol de très faible épais-

seur et une végétation rase et peu enracinée.

Par ailleurs ces milieux d'origine anthropique ont naturellement tendance à « se fermer » et donc, à long terme, à disparaître (développement de strates arbustives puis arborées et amenuisement de la flore spécifique).

EN CONCLUSION

L'entité paysagère « plateau de Mondeville-Videlles et plaine de Chevannes » est un espace complexe dépendant d'une interrelation entre une situation géographique (topographie, hydrographie...), un mode d'exploitation du sol (agricole ou forestier), d'implantation du bâti et un réseau de relations inscrit dans le territoire. Ce « système paysage » peut être qualifié de « patrimoine paysager ».

Bien que l'entité ne fasse l'objet d'aucune protection au titre des paysages, la sensibilité de ces derniers y est clairement perceptible du fait aussi de la dimension et de la lisibilité des contours.

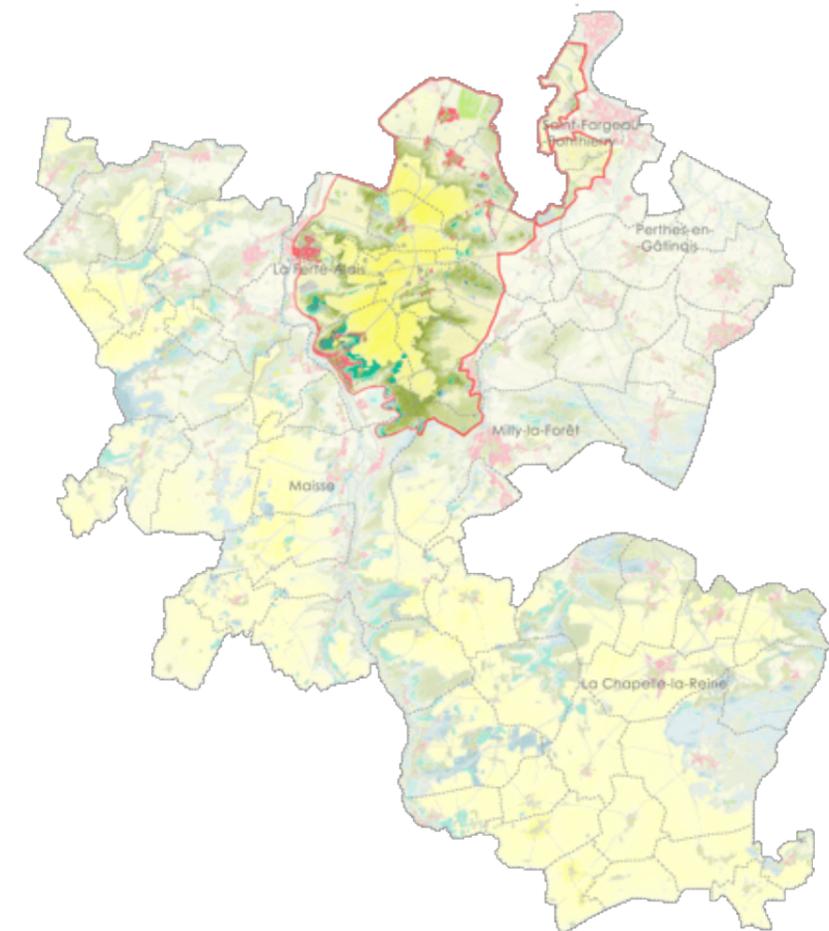
C'est un ensemble paysager remarquable, de cette qualité des paysages du quotidien du Gâtinais français.

LES FICHES PAYSAGE

du Parc naturel régional du Gâtinais français



SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DE LA CHARTRE PAYSAGÈRE du plateau de Mondeville-Videlles et de la plaine de Chevannes



- Baulne
- Boutigny-sur-Essonne
- Champcueil
- Chevannes
- Danemois
- Guigneville-sur-Essonne
- La Ferté-Alais
- Maisse
- Moigny-sur-École
- Mondeville
- Soisy-sur-École
- Videlles

Mai 2017

Les grandes CARACTÉRISTIQUES

Le Plateau de Mondeville-Videlles présente **des ondulations légères** suivant des pentes douces de 1,5 à 3 %.

Il est limité par **des versants accusés** (pentes entre 15 et 25 %). Ceux-ci sont entaillés à l'ouest et à l'est par des thalwegs qui alternent avec des éperons marqués.

En quelques endroits **des buttes témoins** se sont individualisées (Tertres Noir et Blanc à Soisy, la Justice à Mondeville, Butteronde et Montatout à Boutigny...).

La plaine agricole de Chevannes est caractérisée par un paysage rural, semi-ouvert et cloisonné. Les vues ne sont jamais très lointaines, caractérisées par des horizons proches cadrés par les bois, les reliefs et les franges urbaines.

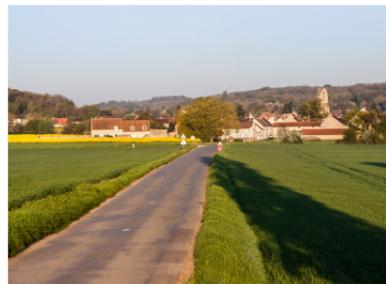


L'eau, très présente dans **les vallées humides et marécageuses** de l'Essonne et de l'École est quasiment absente de l'entité (à l'exception des mares de village). Le plateau, ses versants ainsi que les vallons sont secs.

Par ailleurs, l'orientation (ouest/nord-ouest – est/sud-est) des vallons suit celle des bandes de grès de Fontainebleau.

L'espace du plateau (environ 3 000 hectares) est voué à **l'agriculture**. C'est un paysage de champs ouverts qui n'est interrompu que par l'horizon de la limite boisée.

Les vallons et la plaine situés en contre-bas sont aussi voués à l'agriculture et présentent le même type de paysage mais sur des dimensions moindres (vallons de 250 hectares environ).



Les boqueteaux et les vergers constituent des motifs végétaux emblématiques du paysage du secteur d'étude.

En revanche, les structures végétales linéaires (par exemple les haies) constituent des motifs secondaires, qui participent cependant de la qualité et de l'identité du paysage.

L'implantation traditionnelle **des villages en lisière ou dans le creux des vallées** renforce la perception d'un ensemble paysager où la présence humaine est discrète et comme effacée.

Seules **les fermes isolées** font exception : ce sont des repères visuels dans le paysage.



Par ailleurs, les bombements topographiques déterminent des échappées visuelles :

- d'une « pièce » à l'autre et partant d'un territoire à l'autre (définissant des aires de covisibilité),
- ou même au-delà de la couronne boisée vers des horizons lointains.

Ces échappées sont particulièrement sensibles depuis les routes, en point haut.

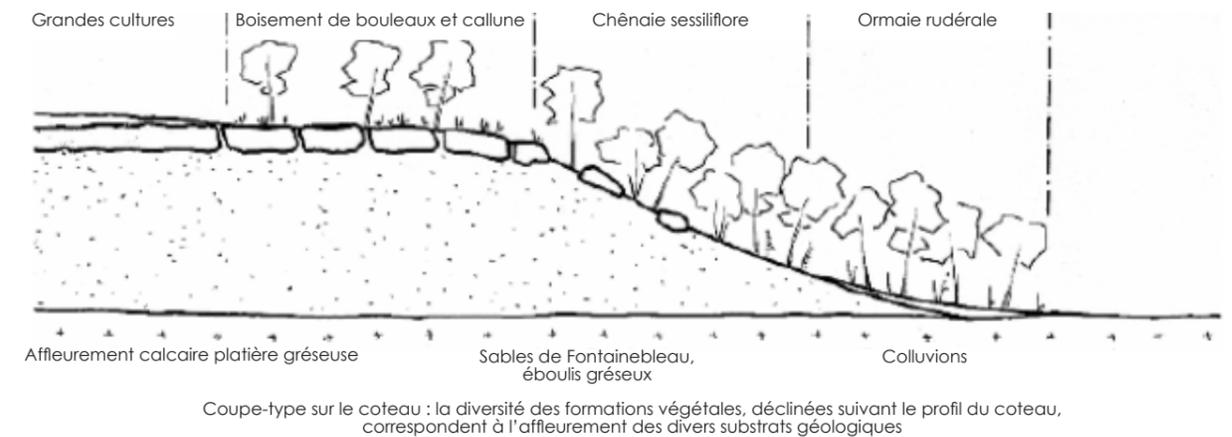
Les corps de fermes liés à l'exploitation du sol sont en général positionnés en rebord de plateau ou du moins groupés : forteresses isolées qui n'obstruent jamais l'horizon.

Les coteaux boisés

Les coteaux boisés, caractérisés par un sol pauvre (grès et sables de Fontainebleau) et des versants abrupts, sont restés **un espace délaissé par l'homme**. Impropres à l'agriculture, les versants n'ont pas été défrichés et sont aujourd'hui dominés par un couvert boisé en majorité de feuillus. Quelques activités humaines se sont néanmoins implantées sur le coteau pour l'exploitation des

ressources du sous-sol. Elles restent très ponctuelles.

En revanche, c'est au niveau du coteau boisé que se situent **les milieux naturels les plus remarquables** du territoire étudié. En effet, la couronne boisée accueille une grande diversité d'espèces floristiques et faunistiques, et joue par ailleurs un rôle écologique fonctionnel.



LES SOUS-ENTITÉS PAYSAGÈRES : PLATEAU, COTEAUX ET VALLONS

Trois sous-entités paysagères ont pu être décelées :

- l'espace ouvert du plateau nommé **« le plateau cultivé »**,
- la couronne boisée du coteau, **« le coteau boisé »**,
- les vallons latéraux en contre-bas du plateau, **« les vallons jardinés »** et la plaine.

La limite entre « plateau cultivé » et « coteau boisé », d'une part et entre « coteau boisé » et

« vallon jardiné » d'autre part, est clairement marquée par la rupture de pente et l'occupation boisée. La limite inférieure des « vallons jardinés » avec les vallées de l'Essonne et de l'École est plus subtile. Elle se joue au niveau de la rupture de pente qui marque la vallée.

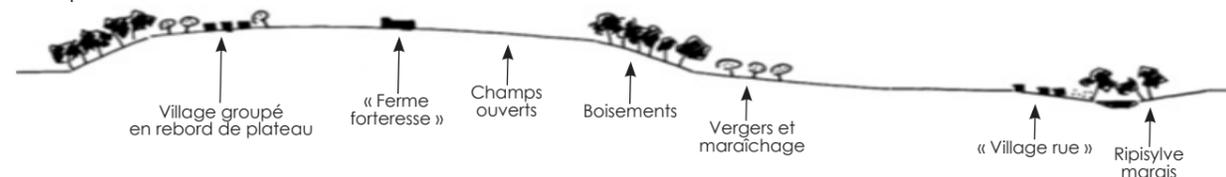
La commune de Champcueil joue le rôle de porte d'entrée du plateau de Mondeville-Videlles.

Le plateau cultivé

La qualité intrinsèque du plateau cultivé consiste dans **le vide circonscrit** créé par :

- **la grande étendue de cultures** ponctuée des « fermes forteresses »,
- **le caractère effacé du bâti** implanté en rupture de pente,

- **la couronne** périphérique boisée,
- **la présence de motifs végétaux** (boqueteaux, vergers...) qui animent le paysage.



Les vallons jardinés

La qualité intrinsèque des vallons jardinés est définie par :

- **l'étendue agricole** (grandes cultures, maraîchage, vergers),
- **l'effet d'encassement et de protection** donné par le boisement qui enserre le vallon et une orientation marquée en direction des vallées de l'Essonne et de l'École,
- **le caractère effacé du bâti** implanté dans la vallée en rupture de pente ou en fond de vallon,
- **la présence de motifs végétaux** (boqueteaux, alignements, vergers...) qui animent le paysage.

Suivant le caractère plus ou moins marqué du relief (et notamment l'encassement du lit majeur des rivières), des ouvertures visuelles s'établissent depuis l'intérieur des vallons jusqu'aux versants situés de l'autre côté de la vallée (la vue glisse au-dessus des ripisylves et des villages implantés en bord de rivière).

Échappent à cette logique les micro-vallons très urbanisés de la vallée de l'Essonne ainsi que la clairière de Beauvais.



Vue lointaine sur le plateau de Mondeville-Videlles et, au premier plan, le vallon habité entre Dannemois et Videlles
PNRGF - Observatoire Photographique des Paysages (OPP), 2005